

N° SIRET : 21140193000014	COMPTE FINANCIER UNIQUE Année 2023 Page n° 1	Département : CALVADOS
Etablissement : COURTONNE LA MEURDRAC		Poste Comptable : DGFIP DE LISIEUX INTERCO
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date d'Edition : 22/03/2024

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 22/03/2024 à 20 heures

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : Contre =0	Pour =12
Abstentions =0	
Date de convocation :	06/03/2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Eric Boissard après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023 dressé par Eric Boissard, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	363 449,61
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (568 328.27 - 418 287.05)	150 041,22
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	213 408,39
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-88 488,18
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (165 471.05 - 134 509.85)	30 961,20
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-119 449,38
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (59 700.00 - 41 500.00)	18 200,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-70 288,18

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	70 288,18
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	293 161,43
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Boissard Eric, Ernault Jean-Charles, Gatinet Thierry, Leborgne Yannick, Lecreux Dorothée, Maillet Nadine, Matagne Fanny, Reboux Patricia, Ruaux Eric, Sanson Didier, Sirot Claire, Thébaud Nadine

Cachet :



Pour expédition conforme,
Le Maire,